

Société acadienne Sainte-Croix
Assemblée générale annuelle 2019
13 novembre 2019

Procès-verbal

1. Appel des membres
Le quorum est vérifié.
2. Adoption de l'ordre du jour.
Gabrielle Samson propose et Francine Clément-Fraser appuie que l'on adopte l'ordre du jour.
Adopté.
3. Adoption du procès-verbal de l'AGA du 5 novembre 2018
Gabrielle Samson propose et Gina DeLorey appuie que l'on adopte le procès-verbal tel que distribué.
Adopté.
4. Rapport de la présidence
Colin présente son rapport : il souligne les activités de l'année :
 - *Démarches vis-à-vis le centre scolaire communautaire*
 - *Visibilité de la SASC dans la communauté et dans la province, surtout auprès de la jeunesse*
 - *Importance des partenariats*
 - *Croissance de la SASC*
Gabrielle Samson propose et Monique Bond appuie que l'on reçoive le rapport du président.
Adopté.
5. Rapport de la direction générale
Paul présente son rapport. Il souligne les activités de cette année qui ont contribué à avancer les buts principaux identifiés l'an passé :
 - *Révision des statuts et règlements*
 - *Créer des liens avec région de Tor Bay*
 - *Solidifier les liens avec les jeunes familles*
 - *Continuer à appuyer les aînés*
 - *Assurer la visibilité de la communauté et de la SASC*
 - *Créer des liens avec les 5-12 ans et les 13-19 ans**Paul présente quelques-unes des activités à venir dans l'année à venir.*

Rémi propose, Joan appuie que l'on reçoive le rapport de la direction générale.

6. Rapport du comité de mise en candidature.

Colin et Lise présentent le rapport. Les personnes intéressées sont :

	Nom	Poste à combler
1	Frank Comeau	Présidence (mandat d'un an seulement)
2	Bernice Doiron	Vice-présidence
3	Marlene Melanson	Trésorerie
4	Carmel MacPherson	Secrétaire
5	Francine Clément-Fraser	Membres de la SASC
6	Reed Thomas	
7	Représentant de La Rivière	Jude Avery
8	Représentant de l'École acadienne de Pomquet	Nicole LeBlanc
9	Rôle non-votant, représentante École-Plus	Gina DeLorey
10	Siège non-votant, Jeune de l'École acadienne de Pomquet	

7. Adoption des états financiers (2018-2019) se terminant le 31 mars 2019.

Gabrielle Samson propose et Colin MacDonald appuie que l'on adopte le rapport financier.

8. Nomination de la firme comptable pour l'année en cours

Francine Clément-Fraser propose et Gina DeLorey appuie que l'on retienne le fournisseur actuel, le service des finances de la FANE.

9. Adoption de la programmation et des priorités

Une liste des priorités est dressée :

- *Créer des liens avec les jeunes*
- *Continuer d'appuyer les aînés et les jeunes familles*
- *Avancer le dossier du CSC*
- *Continuer d'assurer la visibilité de la communauté et de la SASC*
- *Créer des liens avec la région émergente de Tor Bay*
- *Revoir nos statuts et règlements*

Carmel MacPherson propose, Robert Doiron appuie que l'on adopte ces priorités.

10. Signer les statuts et règlements selon les modifications approuvées en 2018

Les signatures sont faites devant les membres par Colin MacDonald et Bernice Doiron

11. Annonce d'une AGE à venir pour revoir les statuts et règlements

Paul annonce qu'il y aura une AGE pour revoir les Statut et règlements

12. Fixer la cotisation annuelle

Gabrielle propose, Carmel appuie que la cotisation annuelle demeure à \$5.

13. Élection des administrateurs du CA

Lily DeLorey est ajoutée comme candidate pour le rôle de siège non-votant, jeune de l'École acadienne de Pomquet.

Les personnes suivantes sont élues par acclamation :

	Nom	Poste à combler
1	<i>Frank Comeau</i>	<i>Présidence (mandat d'un an seulement)</i>
2	<i>Bernice Doiron</i>	<i>Vice-présidence</i>
3	<i>Marlene Melanson</i>	<i>Trésorerie</i>
4	<i>Carmel MacPherson</i>	<i>Secrétaire</i>
5, 6	<i>Francine Clément-Fraser Reed Thomas</i>	<i>Membres de la SASC</i>
7	<i>Représentant de La Rivière</i>	<i>Jude Avery</i>
8	<i>Représentant de l'École acadienne de Pomquet</i>	<i>Nicole LeBlanc</i>
9	<i>Rôle non-votant, représentante École-Plus</i>	<i>Gina DeLorey</i>
10	<i>Siège non-votant, Jeune de l'École acadienne de Pomquet</i>	<i>Lily DeLorey</i>

14. Levée de l'assemblée

Gina DeLorey propose l'ajournement à 19h08.